



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 janvier 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant l'extension de l'offre européenne en liaisons de train de nuit à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

Pour marquer le lancement de l'Année européenne du rail 2021, quatre compagnies ferroviaires européennes - la Deutsche Bahn (D), la SNCF (F), les CFF SBB (CH) et les ÖBB (AT) - se sont engagées en décembre 2020 à créer entre décembre 2021 et décembre 2024 six nouvelles liaisons de trains de nuit (Paris-Munich-Vienne, Paris-Strasbourg-Berlin, Zurich-Cologne-Amsterdam, Zurich-Milan-Rome, Bruxelles-Berlin et Zurich-Barcelone). Ces liaisons seront exploitées sous la marque « Nightjet » de la société de chemin de fer autrichienne ÖBB, qui est actuellement la seule compagnie européenne à proposer une offre variée de liaisons de trains de nuit. Lancé en décembre 2016, son service « Nightjet » offre aujourd'hui trois niveaux de confort/prix (place assise, couchette ou cabine-lit) et une vingtaine de liaisons telles que par exemple Vienne-Rome, Zurich-Berlin, Munich-Salzburg-Venise.

Des liaisons de nuit naissent également ailleurs en Europe, comme par exemple les liaisons entre Berlin, Copenhague et Stockholm dès mars 2021. Il s'agit donc d'une véritable renaissance des trains de nuit qui répond à la fois à la demande croissante de consommateurs souhaitant utiliser des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement que l'avion, jugé trop polluant, et aux ambitions de réductions des gaz à effet de serre en Europe.

Or, malgré son succès, le service « Nightjet » n'est pas encore rentable mais proche de l'équilibre. La promotion voire la pérennité de ce mode de transport dépend donc aussi de l'importance des mesures de soutien de l'UE et de ses États-membres. Ainsi, l'Autriche a par exemple supprimé les péages de ses infrastructures aux services de nuit.

Le Luxembourg et sa capitale, centre financier de premier rang et siège de nombreuses institutions de l'Union européenne, n'est plus desservi par des trains de nuit depuis l'abandon des liaisons de nuit de la SNCF vers Nice et vers Port-Bou en 2016.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) Comment est-ce que le Ministère voit la renaissance des trains de nuit en Europe ?**

- 2) Est-ce que la coopération des quatre grands opérateurs susmentionnés est exclusive ou reste-t-elle ouverte à d'autres opérateurs, tels que par exemple les CFL ?
- 3) L'Union européenne ne devrait-elle pas contribuer au niveau des investissements et de la coordination afin d'assurer la pérennité et la promotion de ce mode de transport ?
- 4) Quelles initiatives l'Union européenne, respectivement la Commission européenne a-t-elle prévu dans le cadre de l'Année européenne du rail 2021 ?
- 5) Est-ce qu'il y aura, dans le cadre de l'Année européenne du rail, des actions spécifiques au Luxembourg ?
- 6) Comment est-ce que le Gouvernement luxembourgeois s'engage au niveau européen pour la promotion du rail et des trains de nuit en particulier ?
- 7) Quelle est la stratégie des CFL par rapport à la renaissance des trains de nuit transfrontaliers ? Est-ce qu'il existe des contacts avec les opérateurs susmentionnés en vue d'une coopération et du raccordement du Luxembourg aux liaisons transfrontalières de nuit ?
- 8) Est-ce que les CFL effectuent des études prospectives pour connaître les besoins et les souhaits des habitants et pour identifier de nouveaux clients potentiels tout comme les obstacles qui freinent ces derniers à choisir le train ?
- 9) Existe-t-il une stratégie commerciale à l'adresse des clients potentiels de la Grande Région ? Dans la négative, est-ce que Monsieur le Ministre est favorable à l'établissement d'une telle stratégie ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Carlo Back
Député



François BENOY
Député